

Neige et nucléaire

Des enseignements à tirer pour les habitants de Flamanville et du Cotentin après un stress test grandeur nature.

« Du jamais vu depuis la guerre ! » ?

L'épisode neigeux des 11-12-13 mars 2013, les informations qui en ont été progressivement données à posteriori et l'article de la Presse de la Manche du samedi 23 mars concernant l'accès à la centrale de Flamanville ont soulevé beaucoup d'interrogations et commentaires tant chez les élus que dans la population.

Bis repetita ?

Si les chutes de neige sont parfois présentées comme exceptionnelles par les responsables qui viennent de les vivre pour la première fois, les habitants ou les salariés locaux du nucléaire n'ont pas oublié le blizzard des 4 et 5 janvier 1979 qui avait coupé du monde le site de la Hague pendant plus de vingt quatre heures et créé des situations similaires à celles qui viennent de se renouveler :

- Les deux bus assurant le transport du site de la Hague des salariés de Flamanville et du secteur des Pieux avaient été bloqués et hébergés à la ferme des Terrasses après un départ anticipé.
- Le dégagement des congères avait été assuré par les engins de travaux publics du chantier des deux premières tranches nucléaires à l'époque.

Que de similitudes à plus de trente ans d'intervalle.

Plus récemment, début décembre 2010, on avait relevé jusqu'à 70 centimètres de neige dans la région de Cherbourg avec un problème récurrent : pouvoir circuler et accéder aux sites nucléaires.

Situation du 10 au 15 mars 2013.

Accessibilité des voies de communication à proximité de la centrale.

Les opérations de déneigement ont été conduites suivant le plan neige établi par la direction des routes départementales qui prévoit en priorité les accès des Pieux à la centrale : nord par le CD23 et Diélette, sud par le CD4 et Caubus.

L'accès par le CD23 est resté quasiment toujours praticable.

Les moyens communaux (3 tracteurs de puissance moyenne équipés de godets et lame et 7 agents) ont été mobilisés comme dans toutes les autres communes pour déneiger les voiries secondaires, accompagner les secours (médecin, infirmière, groupes électrogènes, ...) et répondre aux sollicitations.

Malgré la mobilisation de tous (DRD, entreprises sous contrat, services communaux, agriculteurs), nous avons dû constater que beaucoup de voies de desserte sont restées impraticables pendant plusieurs jours en l'absence de moyens adaptés en nombre et en nature pour faire face aux congères.

Grèvement du personnel d'exploitation et de sécurité de la centrale.

EDF Flamanville s'est adaptée à la situation dégradée des délais d'accès au site nucléaire en rappelant et mobilisant des astreintes sur site (90 personnes) à partir de 15 heures le 12 mars. Il n'y aurait pas eu de problème de grèvement d'équipes sur la période sur les informations d'EDF et de l'ASN à l'AG de la CLI du 20 mars 2013.

Alors même que nous sommes habituellement contactés dès qu'un évènement intervient sur la centrale, nous n'avons eu aucun échange ni sollicitations de quelques natures que ce soient durant cette semaine, probablement car rien ne le justifiait.

On peut néanmoins s'interroger s'il en serait de même en cas d'évènement nucléaire.

Quels moyens étaient mobilisés par le CNPE ?

Pouvions-nous leur apporter quelque aide que ce soit ?

Y avait-il lieu de déclencher le PUI ?

Communication et coordination des acteurs et des moyens de secours.

Nous avons soulevé à de multiples reprises le manque d'audibilité des sirènes d'alerte, ou la mauvaise réception de la TNT depuis quelques mois sans obtenir de réponses opérationnelles à ce jour.

Cette fois nous avons été confrontés aux difficultés de réception du téléphone (fixe ou mobile) et d'internet en l'absence d'électricité.

Si la situation est restée moins critique dans notre secteur que sur celui de la Hague ou autour de la N13, tous les enseignements doivent en être tirés. Le travail de collecte des faits intervenus du 11 au 15 mars ne fait que commencer.

Le risque naturel extrême vent et neige est assurément plus réaliste pour les installations nucléaires de notre région que le séisme ou l'inondation.

Alors même que les membres des CLIs du Nord Cotentin vont se rendre du 13 au 20 avril au Japon pour voir comment nos amis japonais ont géré les conséquences du tsunami du 11 mars 2011, il serait bon que le groupe de travail interCLI poursuive son travail sur l'analyse de l'évènement neigeux du 10 au 13 mars 2013, l'audition des intervenants et en tire des recommandations pour tous les acteurs.

Le blizzard, notre tsunami local ?

«Gardons-nous de voir la paille dans l'œil du voisin et ne pas voir la poutre dans le notre ».

Restons vigilants

Le Maire,

P. FAUCHON